

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra plus tard en 2022.



CONSEIL DE QUARTIER no 3 SECTEUR BELVÉDÈRE

*COMPTE RENDU du conseil de quartier n° 3, secteur Belvédère, tenu le 25 juillet 2022 à 19 h,
Dans la salle des caucus de l'Hôtel de ville de Val-d'Or, au 855, 2^e Avenue.*

Présences :

Mme Èveline Laverdière, conseillère municipale du district no. 3 et présidente du conseil de quartier
M. René Jacob, conseiller de quartier
Mme Marie-Pier Dupuis, conseillère de quartier
M. Gilles Bernatchez, conseiller de quartier
Mme Madeleine Robillard, conseillère de quartier
M. Gilbert Lacroix, conseiller de quartier
M. Raymond Germain, conseiller de quartier
M. Frédéric Bisson, agent administratif aux communications

Absents :

Aucun

Assistance : Une personne

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Èveline Laverdière, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 05.

2- Lecture de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Gilles Bernatchez, appuyé de Mme Madeleine Robillard, d'accepter l'ordre du jour de la séance, tout en gardant le point varia ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2022-03-01

3- Lecture et suivis du compte rendu de la rencontre du 8 mars 2022

La présidente effectue une lecture du compte rendu de la rencontre du 8 mars 2022, tout en rappelant à ses conseillers les points principaux qui ont été abordés. Elle offre les suivis suivants :

- **Jeu libre Rue Paradis** : Marie-Pier Dupuis doit se rendre prochainement à l'Hôtel de ville pour récupérer les documents et débiter la collecte des signatures.
- **Feux d'artifices** : Mme Laverdière indique ici qu'elle est à l'écoute des propositions des conseillers, qui sont assez mécontents de la gestion des feux d'artifices à Val-d'Or. M. Bernatchez propose de cibler quelques endroits publics où l'activité serait acceptée afin que ça soit moins répandu et dérangerant. M. Germain propose l'idée que l'utilisation des feux d'artifices soit acceptée au Belvédère de Val-d'Or seulement. Une autre idée qui est amenée est d'autoriser les feux d'artifices si la personne a demandé un permis. Mme Laverdière va amener ces idées au conseil municipal.
- **Parc des Pionniers** : Le projet avance comme prévu, mais assez lentement.

- **Travaux Avenue Dion:** Les travaux auront lieu d'ici la fin de l'année 2023. Mme Robillard demande quand la rue Sévigny sera asphaltée. Mme Laverdière indique qu'elle n'a pas de réponse à lui fournir pour le moment mais qu'elle va se renseigner pour lui revenir sur le sujet.

Il est proposé par M. René Jacob, appuyé de Mme Madeleine Robillard d'adopter le procès-verbal de la séance du 8 mars dernier.

4- Circulation

- **Piste cyclable rue Thibault :** La piste cyclable sur la rue Thibault n'a pas sa place selon un visiteur puisque les voies de circulation deviennent trop étroites et dangereuses pour les usagers. Il propose l'idée de retirer une voie pour que les conducteurs puissent seulement sortir de la 3^e Avenue, mais pas y entrer. Mme Laverdière indique qu'elle soulèvera cette situation au Comité consultatif en circulation pour qu'il analyse la requête. Marie-Pier Dupuis indique que la volonté derrière cette piste cyclable est peut-être justement de ralentir la circulation sur la rue puisque celle-ci paraît encore plus petite.
- **Lignes blanches :** Mme Laverdière indique qu'il y a quelques années, la Ville de Rouyn-Noranda a modifié sa façon de tracer les lignes afin de diminuer la largeur des voies de circulation et d'accroître l'espace réservé aux cyclistes et piétons. Cela permet également de réduire la vitesse de la circulation automobile puisqu'il est prouvé que les voies plus étroites font ralentir les conducteurs. Mme Laverdière indique que cette technique fait aussi en sorte que les cyclistes ont plus d'espace et circulent plus loin des voitures stationnées et en mouvement. Elle demande à ses conseillers ce qu'ils pensent de cette technique et il est proposé d'amener ce sujet au conseil de ville.

5- Densification

La dispersion de la population occasionne des coûts assez élevés en matière de services pour une municipalité, Mme Laverdière aborde donc avec ses conseillers l'idée de densifier la population de plus en plus. Différentes villes (telles que Toronto), encouragent les citoyens à créer des logements sur leur terrain, dans leur cours arrière, etc. De cette façon, plus de personnes peuvent être desservies et à un moindre coût. Mme Laverdière a fait circuler un article à ce sujet à tout le monde présent pour bien expliquer la situation. Les conseillers sont intéressés à ce que Val-d'Or se penche aussi sur la question afin d'accroître l'accès aux logements.

6- Accessibilité universelle

Èveline aimerait discuter d'accessibilité universelle avec le conseil de quartier puisque la Ville de Val-d'Or vient tout juste d'adopter le plan d'action pour l'accessibilité universelle. Deux moniteurs de l'été en fête ont commencé à suivre une formation pour pouvoir accepter les enfants avec une déficience quelconque au camp de jour. Ça a commencé durant l'été 2022 et la Ville de Val-d'Or compte bien augmenter le nombre de moniteurs formés chaque été pour pouvoir accepter plus d'enfants ayant des besoins particuliers.

7- Feux d'artifices

En plus des différents points abordés en début de séance au point 3, les conseillers de quartier sont d'avis de réglementer les feux d'artifices en fonction de l'âge, c'est-à-dire qu'ils seraient autorisés seulement pour les personnes majeures. Mme Laverdière clôt le sujet en informant le conseil que la Ville de Val-d'Or est au courant de l'enjeu et que beaucoup de temps est mis par celle-ci et la police afin de diminuer la problématique. Elle demande à tous de contacter la police aussitôt qu'ils entendent des feux d'artifices pour les en informer et des agents se déplaceront sur les lieux.

8- Affaires nouvelles – Questions et interventions du public

- a) **Centre-ville et itinérance :** Un citoyen présent indique que le centre-ville de Val-d'Or se détériore et que c'est bondé d'itinérants. Il veut savoir ce que la Ville de Val-d'Or compte faire pour régler le problème parce

qu'il voit des impacts de l'itinérance et du flânage à tous les jours au centre-ville. Une discussion sur l'itinérance en découle et l'une des solutions avancées est de se réapproprier le centre-ville en y retournant.

- b) **Avions** : M. Bernatchez voit régulièrement passer des jets qui laissent une trainée de fumée derrière eux. Il se demande qu'elle est la pollution générée par les avions et par cette trainée et quels en sont les impacts. Mme Laverdière va regarder auprès du comité consultatif en environnement de la Ville de Val-d'Or et lui revenir avec une réponse.
- c) **Trottoirs Boulevard des Pins** : Plusieurs trottoirs au long du boulevard des Pins sont brisés. Le surfacage de la rue a bien eu lieu mais les trottoirs n'ont pas encore été faits. Mme Laverdière va s'informer à savoir ce qui en est avec cette réparation.
- d) **Motocross** : Un citoyen présent se demande pourquoi l'utilisation des motocross a été permise à la forêt récréative. Il indique que ça ne devrait pas avoir sa place sur les lieux et qu'il s'agit seulement d'une pollution auditive pour les usagers. Mme Laverdière indique que même si on ne leur fait pas une place, ils continueront de venir et circuleront dans n'importe quelle piste. De cette façon, on s'assure au moins que les personnes en motocross ne font pas de grabuge dans les autres pistes.
- e) **Pick-up et silencieux** : Mme Robillard indique qu'un pick-up circule de façon bruyamment à tous les matins sans faire attention aux personnes qui dorment. Mme Laverdière demande de contacter la police lorsque la situation se produit ; le policier parrain avait précédemment indiqué qu'il n'est pas possible d'intervenir lorsque le véhicule est stationné. Toutefois, dès qu'il se retrouve sur la voie publique, la Sûreté peut interpellier le conducteur d'un véhicule trop bruyant.
- f) **Feu de circulation 7^e Rue** : Les poteaux ont été installés, pourquoi ne sont-ils pas actifs et est-ce que les lumières seront installées bientôt? Mme Laverdière explique qu'il s'agit d'un jeu de chaises musicales : des lumières du réaménagement du centre-ville seront récupérées pour cette intersection. Des problèmes d'approvisionnement ont retardé la réfection de la 3^e avenue, ce qui se répercute sur le coin 7^e rue et boulevard des Pins.

10 - Date de la prochaine assemblée

Le prochain conseil de quartier aura lieu en septembre ou octobre 2022, un sondage sera fait auprès des membres du conseil pour déterminer d'une date. Surveillez la page Facebook ou le site Web de la Ville où la date y sera diffusée bientôt.

11- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant écoulé, il est proposé par M. Bernatchez, appuyé par M. Jacob, de lever l'assemblée. La rencontre se termine à 21h.

FRÉDÉRIC BISSON
Secrétaire d'assemblée